



Je veux sortir de l'indivision

Par **Scorpionab1**, le **10/02/2019** à **22:13**

Bonsoir,

Je veux sortir de l'indivision, mes 2 frères ne veulent pas. Une procédure risque d'être longue et coûteuse.

Je voudrais savoir si la maison risque de m'appartenir définitivement et dans combien d'années ?

Par **laperriere**, le **13/02/2019** à **20:49**

Bonsoir,

Je suis dans le même cas.

Pour sortir d'une indivision, il n'y a que 2 solutions :

- le partage amiable, mais la difficulté est d'arriver à une entente entre les indivisaires, (vos 2 frères)
- le partage judiciaire si une entente est impossible. La procédure est longue et coûteuse et un avocat est obligatoire car il faudra assigner vos co-indivisaires en justice devant le Tribunal de Grande Instance.

Je m'interroge aussi avant d'ouvrir une telle procédure, mais si nous ne faisons rien l'indivision risque de perdurer.